

CONDITIONS GENERALES CAMPING -CARAVANING

Réservation :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de votre contrat de réservation dûment rempli et signé accompagné de votre acompte, sous réserve d'emplacement encore disponible à cette date.

La réservation est effective : elle est confirmée par courrier.

La réservation ne peut se faire : nous vous en informons par téléphone et courrier, en vous restituant la totalité de votre acompte.

Les emplacements sont loués nominativement et ne pourront, en aucun cas, être sous-loués.

Paiement :

Toute réservation, pour être acceptée, doit être accompagnée du versement d'un acompte correspondant à 30 % du montant du séjour déductible du montant global de la facture.

Le solde du séjour correspondant aux 70 % restants sera à régler dans son intégralité la veille de votre départ.

Annulation :

Toute annulation de séjour doit nous être notifiée par courrier. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'acompte de 30 % vous sera restitué. A moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'acompte ne sera plus remboursable.

Retard ou interruption de séjour :

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. L'emplacement reste réservé 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, si le client ne s'est pas manifesté, l'emplacement sera reloué et l'acompte versé reste acquis au camping.

Assurance :

Chaque campeur doit être assuré pour sa « Responsabilité civile ». Nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire auprès de votre compagnie d'assurance un contrat couvrant les conséquences d'une annulation ou d'une interruption de séjour.